



# 20 ans au service du territoire

20 ans que Madininair exerce ses missions en Martinique!

20 ans que l'expertise augmente, que les projets s'enchaînent, que les données de qualité de l'air sont utilisées par la population pour s'informer, par les collectivités pour élaborer leur stratégie environnementale et par les instances locales pour progresser sur le terrain d'un meilleur environnement pour chacun!

Ces 20 années n'auraient pas été possibles sans l'engagement de celles et ceux qui sont au sein de l'association.

Je tiens donc à remercier très sincèrement les Présidents qui se sont succédés à la tête de Madininair, les membres de tous les collèges, présents et passés, qui ont partagé leurs connaissances et leur disponibilité pour faire avancer Madininair.

Bien entendu, l'observatoire ne serait rien sans ses salariés, animés d'une motivation extrêmement précieuse et d'une expertise en progression permanente. 1,5 salarié en 1999 ; 15 salariés en 2019, cette variation suffit à mesurer le trajet accompli par l'observatoire depuis sa création 20 ans plus tôt.

Ces 20 ans ont été riches en actions et projets. 2018 n'aura pas dérogé à la règle!

Les plans et les programmes nationaux et locaux ont donné l'occasion de diversifier encore l'expertise de Madininair. La seule surveillance par station fixe implantée en milieu urbain, est désormais bien loin même si celle-ci reste au cœur du système de mesure. En effet, les équipes sont de plus en plus sur le terrain pour répondre aux enjeux locaux : surveillance des particules et détermination des compositions chimiques, évaluation des phytosanitaires dans l'air ambiant, suivi des gaz émis par la décomposition des algues Sargasses, qualification de l'air intérieur dans de nombreux bâtiments du tertiaire... La demande pour des actions de sensibilisation ne cesse de croître. Et pour mieux y répondre, les équipes ne cessent de réfléchir à de nouveaux outils plus interactifs, efficaces. Tous ces projets se mettent en place avec une volonté d'amélioration continue, d'un travail de qualité...

20 belles années donc d'existence mais il est bien difficile de savoir ce à quoi Madininair ressemblera dans 20 ans... en 2039! En effet, difficile de répondre tant le modèle économique de la surveillance de la qualité de l'air est en train de changer radicalement et qu'il est à prévoir une évolution majeure dans les années à venir.

Mais nul doute que les motivations locales seront toujours bien présentes, l'expertise renforcée et que les personnes qui composeront cette structure auront toujours cette même motivation pour l'avenir de la Martinique!

6dito

Marie-France Thodiard
Présidente de Madininair

# SOM MAN

1	L'ASSOCIATION MADININAIR	p. 4	
2	20 ANS AU SERVICE DU TERRITOIRE	p. 6	
3	LA SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR	p. 7	
4	L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX	p. 10	
5	LES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET NATIONALES		p. 13
6	LA COMMUNICATION, L'INFORMATION		p. <b>15</b>
7	LES PERSPECTIVES 2019	ı	p. 18
8	LE BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR		p. 20
9	LES ANNEXES		p. 32

# L'ASSOCIATION MADININAIR

Créé en 1998, Madininair est l'observatoire régional agréé par le Ministère chargé de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Martinique.



#### UN OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les missions de Madininair sont :

- surveiller en permanence la qualité de l'air conformément à la réglementation;
- analyser, exploiter les données issues des différentes techniques de surveillance;
- accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration et le suivi de plans/programmes réglementaires, de projets urbains ou industriels;
- déclencher les procédures préfectorales en cas de pic de pollution;
- informer régulièrement le public et les autorités compétentes sur la qualité de l'air;
- sensibiliser le public à la problématique de la qualité de l'air.

# UNE GOUVERNANCE QUADRIPARTITE

Au 31/12/2018, Madininair compte **33 adhérents** répartis dans 4 collèges distincts : «Etat et établissements publics», «Collectivités locales», «Industriels» et «Associations et personnes qualifiées dans le secteur de l'environnement».

>> Voir la liste des adhérents en annexe 1, p.32

Son conseil d'administration associe des représentants de ces 4 collèges :

- dans le collège «Etat et établissements publics» : la DEAL, l'ARS, la DAAF et l'ADEME
- dans le collège «Collectivités locales» : la Collectivité Territoriale de Martinique, la Ville de Fort-de-France, la Ville du Lamentin, la Ville de Schœlcher, la Ville du François et l'Association des Maires de la Martinique
- dans le collège «Industriels» : la SARA, l'AMPI,



#### UN SYSTÈME DE MANAGEMENT CERTIFIÉ ISO 9001

Le 9 avril 2018, Madininair a été audité par l'AFNOR selon le référentiel ISO 9001-2015 (audit de renouvellement). Cinq processus ont été évalués : «Management», «Laboratoires», «Surveillance et évaluation» «Communication» et «Amélioration continue». Les conclusions de cet audit sont positives puisqu'il a été relevé 2 points sensibles, 2 pistes de progrès et 2 points forts. Cela confirme que le système de management de la qualité de Madininair est opérationnel et qu'il est conforme à l'ISO 9001-2015.

EDF SEI, EDF PEI, Lafarge Ciment Antillais et Soproglaces

 dans le collège «Associations et personnes qualifiées» : le Carbet des Sciences, Météo France, l'AFOC, l'Observatoire Régional de la Santé en Martinique, l'AMYPAC et l'IREPS.

Au 31 décembre 2018, les membres du bureau de Madininair élus par le Conseil d'Administration sont :

- Mme Thodiard de la Ville du François, présidente
- Mme Cabrisseau de Ciment Antillais et M. Legoutté de Météo France, vice-présidents
- M. Louvart-de-Pontlevoye de la DEAL, secrétaire
- Mme Théverin de la SARA, trésorière
- Mme Merle de l'ORSM, M. Ledoux de la Ville du Lamentin et M. Alexis-Alphonse de l'ARS, conseillers techniques.

#### Jusqu

maintenance;

- Naema Certain comme chargée d'études en contrat d'alternance jusqu'en août puis en CDD jusqu'en décembre;
- Olivia Amintas comme chargée d'études en CDD à partir d'octobre.

Elodie Roque qui était depuis novembre 2016 en contrat d'alternance, a été embauchée en août 2018 en CDI à temps partiel, comme assistante administrative.

Madininair a également accueilli une stagiaire, Audrey Alfred, au pôle «études» et 2 volontaires en Service Civique au pôle «communication» : Maxime Vincent de novembre 2017 à août 2018 puis Camille Langlais en septembre pour une mission de 8 mois.

Par ailleurs, l'année a été marquée par le départ de Simon Soto, ingénieur inventaire et modélisation.

#### NOUS A QUITTÉ EN 2018...

L'année 2018 a été tristement marquée par le décès de M. Joseph SOUDES, ancien élu de la Ville du Lamentin et
Président de Madininair de 2002
à 2014.

#### **UNE ÉQUIPE DE 15 PERSONNES**

Au 31/12/2018, l'équipe de Madininair est constituée de 15 personnes, réparties dans 4 pôles : administration, communication, études et technique.

>> Voir l'organigramme en annexe 2, p.33

En 2018, Madininair a recruté de nouveaux collaborateurs :

 Dan Landeau en CDD pour le remplacement de Stephen Roche en tant que technicien de

#### **UN BUDGET DE 1,4 M€**

En 2018, le budget global de fonctionnement de Madininair s'élève à 1 444 300 euros. Il est en croissance par rapport à 2017 (1 360 000 euros en 2017), reflétant parfaitement l'accroissement notoire du nombre de projets à suivre et les besoins humain et matériel associés. En effet, les projets liés à l'amélioration des connaissances ou s'inscrivant dans des plans et programmes se sont multipliés.

Ce budget de fonctionnement se répartit entre 1 270 400 euros de charges de fonctionnement et 173 900 euros de charges d'amortissement.

Il a été financé par l'Etat (25%), les industriels via la TGAP (40%), les collectivités territoriales (8%) et les prestations externes (27%).

Les investissements 2018 s'élèvent à 146 000 €, principalement pour couvrir l'acquisition d'appareils de mesure des particules, de jauges de prélèvement des particules et d'appareils de mesure d'hydrogène sulfuré émis par les algues Sargasses.



20 ANS AU SERVICE DU TERRITOIRE

1998



Création de Madininair, l'association agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Martinique.

2001

Implantation des premières stations fixes sur Fort-de-France permettant de calculer et diffuser les premiers indices ATMO.

Premières mesures par prélèvements passifs pour une meilleure évaluation spatiale du dioxyde d'azote.

Mise en service d'une première unité mobile de surveillance de la qualité de l'air.

Premières mesures de la qualité de l'air dans le cadre d'évaluations environnementales d'industriels.

Mise en ligne du site internet de Madininair



2007

Création de la première exposition "grand public" sur la pollution de l'air

1999

1ère participation à la Fête de la Science

2002

Parution du 1er bulletin trimestriel sur la qualité de l'air.

2004

Premières mesures de particules fines à proximité des carrières dans le nord caraïbe.

2005

Première délégation préfectorale pour le déclenchement des procédures d'alerte lors d'atteinte de pics de pollution.

Mise en service d'un laboratoire de chimie au sein de





#### 2008

Première station fixe de surveillance installée en proximité industrielle.

Premières mesures par prélèvements actifs pour évaluer de nouveaux polluants : les métaux lourds, le benzène, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).



2011

Premières mesures d'hydrogène sulfuré suite aux échouages massifs d'algues sargasses sur le littoral atlantique.

#### 2013

Premier inventaire spatialisé des émissions de polluants et de gaz à effet de serre sur le territoire.

Premières cartes modélisées de la pollution atmosphérique sur le territoire.

#### 2014

Mise en place du programme « Santé Qualité de l'Air Intérieur » visant à sensibiliser les collectivités, les professionnels de santé mais également le grand public à la pollution de l'air intérieur.

#### 2015

Premières mesures 24h/24h par micro-capteurs, de l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniac émis à proximité des échouages d'algues sargasses.



#### 2009

Création du laboratoire d'étalonnage niveau 2 afin d'assurer la fiabilité des mesures réalisées en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane.

#### 2010

Premières études de polluants de l'air intérieur dans les crèches et écoles de Martinique.

#### 2012

Mise en place du 1er programme partenarial « AIR » de la CACEM.

Premières mesures de pesticides en zones agricole et urbaine.

Premières mesures en continu hors de l'agglomération Centre grâce à une station fixe implantée au Robert.

Première certification ISO 9001.

Création de la page Facebook de Madininair



2017

Estimation des populations exposées à des dépassements de seuils sanitaires en Martinique.

3 RÉGLEMENTAIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Madininair assure la surveillance et l'évaluation d'une dizaine de polluants atmosphériques afin de répondre aux exigences nationales ou européennes.

#### L'OPTIMISATION DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

Depuis 2017, la Martinique est divisée en 2 Zones Administratives de Surveillance de la qualité de l'air (ZAS) :

- la Zone à Risques (ZAR) FORT-DE-FRANCE, d'une superficie de 481km², avec 259 642 habitants, composée des communes suivantes : Bellefontaine, Le Carbet, Case-Pilote, Ducos, Fort-de-France, Le François, Le Lamentin, Rivière-Salée, Le Robert, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Schoelcher et La Trinité.
- la Zone Régionale (ZR) MARTINIQUE d'une superficie de 622km², avec 125 909 habitants s'étendant sur le reste du territoire martiniquais.

Au regard de ce zonage, Madininair a optimisé son

#### GARANTIE DE LA QUALITÉ DES MESURES AUTOMATIQUES

Pour la surveillance des polluants réglementés gazeux, Madininair utilise des méthodes de mesures automatiques, devant répondre aux exigences des normes CEN (Comité Européen de Normalisation). Madininair s'attache donc à vérifier : la dérive, la stabilité, la répétabilité, la linéarité, le temps de réponse et l'incertitude de mesure. Au-delà du respect des objectifs de qualité fixés dans les directives européennes, ces travaux permettent de mieux garantir la fiabilité et la précision des mesures.

dispositif de surveillance afin de répondre aux priorités réglementaires. Au 31/12/2018, Madininair compte 12 sites de mesures fixes permettant la surveillance des polluants réglementés dans les 2 ZAS: dioxyde de soufre, oxydes d'azote, ozone, particules fines PM10 et PM2,5, benzène et métaux lourds.

OITURES ÉCOLOGIQUES FIN D'ÉVITER TOUTE

La figure 1 présente le réseau de mesures fixes dans les 2 ZAS.

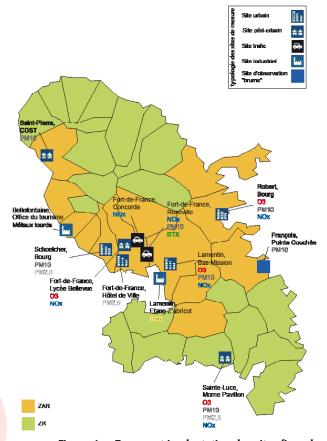


Figure 1. Zonage et implantation des sites fixes de surveillance de Madininair au 31/12/2018

#### L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES MÉTAUX LOURDS POURSUIVIE DANS LA ZR

Conformément à la Directive européenne n°2008/50/ CE, Madininair doit élaborer une stratégie de surveillance des métaux lourds (Plomb, Arsenic, Cadmium et Nickel) sur chaque zone de surveillance.

Dans la ZAR, suite aux résultats de l'évaluation préliminaire entre 2014 et 2016, Madininair a mis en place à Bellefontaine, depuis 2017, une surveillance des métaux sur 50% de l'année, soit 26 semaines de mesure réparties sur l'année.

Dans la ZR, Madininair a réalisé en 2018 la deuxième année d'évaluation préliminaire avec la mesure des métaux par prélevement actif sur la commune de Sainte-Luce pendant 14% du temps de l'année, conformément aux exigences européennes, afin d'obtenir une moyenne annuelle représentative et comparable aux seuils d'évaluation.

>> Les résultats détaillés des métaux lourds sont présentés aux pages 30-31.



disponibles (transport, consommation et production d'énergie, etc.) ainsi qu'une mise à jour des facteurs d'émissions. Les émissions calculées dans cette version V2018 recensent ainsi les rejets de polluants de l'année de référence 2016.

Les résultats de cet inventaire permettent d'affiner la stratégie de surveillance de la qualité de l'air et d'alimenter de nombreux diagnostics de plans et programmes locaux tels que les PCAET.



#### L'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS ACTUALISÉ

Une nouvelle version de l'inventaire régional des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre a été publiée en 2018. Cette version intègre les dernières données de proximité

#### UNE NOUVELLE ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN ZONE NATURELLE PROTÉGÉE

En 2018, Madininair a poursuivi son évaluation de la qualité de l'air dans les zones naturelles protégées. Après les communes de Fonds-Saint-Denis (2016) et Morne-Rouge (2017), Madininair a effectué des mesures du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et d'oxydes d'azote (NOx) aux Anses d'Arlet. La commune des Anses d'Arlet fait partie du territoire du Parc Naturel Régional de Martinique ; elle dispose de sept zones naturelles d'intérêts écologiques, faunistiques et floristiques.

Cette évaluation répond aux exigences européennes liées à la protection de la végétation.



#### AUDIT TECHNIQUE LCSQA RÉUSSI

Madininair a participé le 12 décembre 2018 à un audit technique conduit par le LCSQA. L'objectif de cet audit est l'évaluation de la mise en application de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant. Cet audit a confirmé les compétences de Madininair à mener à bien les missions de surveillance et d'information de la qualité de l'air en Martinique, confiées par l'Etat.

# L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX

Apporter une aide aux collectivités, appuyer les services de l'Etat dans leurs actions en faveur de la qualité de l'air ou accompagner les industriels dans la surveillance environnementale de leurs activités, sont des missions fondamentales pour Madininair.

#### LA SURVEILLANCE DE L' HYDROGÈNE SULFURÉ ET DE L'AMMONIAC À PROXIMITÉ DES ZONES D'ÉCHOUAGE DES ALGUES SARGASSES

Face aux échouages répétés d'algues Sargasses sur le littoral atlantique de la Martinique, un **réseau de mesures continues** a été mis en place en 2015 par l'ARS et Madininair, avec le soutien de l'ADEME, la CTM, les collectivités de CAPNord et CAESM, **pour surveiller l'hydrogène sulfuré H**<sub>2</sub>S et l'ammoniac

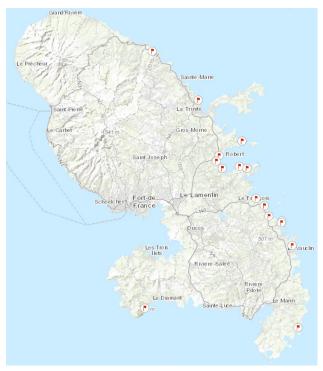


Figure 2. Réseau de surveillance de l'hydrogène sulfuré au 31/12/2018

NH<sub>3</sub> (gaz émis lors de la putréfaction des algues sargasses).

Ce réseau permet une communication quotidienne à destination des acteurs de la santé, des décideurs, des institutions et de la population, des quantités d'H<sub>2</sub>S et NH<sub>3</sub> mesurées dans l'environnement proche des zones d'échouage. Ces données participent à la veille sanitaire et aident les autorités compétentes à la gestion du phénomène (priorisation des enlèvements des algues, mise en oeuvre d'éventuelles mesures spécifiques de protection des populations...). En 2018, le réseau a compté 15 capteurs autonomes. Seize sites ont été couverts par la mesure fixe durant l'année, dont 14 simultanément. Les sites ont été définis par l'ARS suivant différents critères d'implantation : densité de la population potentiellement exposée, sensibilité des populations potentiellement exposées (écoles, crèches, ...), plaintes recensées, distance au rivage, difficulté de ramassage des algues...

L'année 2018 a été marquée par des échouages massifs d'algues Sargasses de mars à octobre. Sur cette période, Madininair a enregistré des dépassements des seuils sanitaires en H,S. Le seuil journalier de 1 ppm a été dépassé 536 fois sur 10 sites et, le seuil journalier de 5 ppm a été dépassé 6 fois sur les sites de Frégate EST 2 au François et Château Paille au Vauclin. Les dépassements de 5 ppm ont entraîné un renforcement de l'information à la population (notamment par le déplacement des agents de l'ARS chez les habitants) et la mise en place de mesures complémentaires d'H2S, par l'intermédiaire de capteurs mobiles, dans les quartiers les plus touchés ou sur les zones non couvertes par le réseau fixe (plus d'infos sur http://www.madininair.fr/Mesurescomplementaires).

Sur le NH<sub>3</sub>, en revanche, il n'y a eu aucun dépassement de seuil sanitaire sur l'année 2018.

>> Voir la synthèse des résultats de mesures d' $H_2$ S et  $NH_3$  en 2018 en annexe 3, p.34

#### L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2018, Madininair a travaillé étroitement avec la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) dans le cadre du **programme d'actions «AIR CACEM»**. Madininair a ainsi réalisé :

 des mesures du dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) sur les principaux axes routiers et dans les zones d'activités de la CACEM;

>> Voir la cartographie 2018 des concentrations moyennes en  $NO_2$  sur la CACEM en annexe 4, p. 38

 une évaluation de l'influence des émissions des bateaux de croisière sur la qualité de l'air à Fort-de-France du 3 décembre 2018 au 15 avril 2019;

>> Les résultats de cette étude seront disponibles en 2019.

 un état des lieux des émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre sur le territoire de la CACEM, dans le cadre de l'élaboration du PCAET.

Madininair a également animé :

- un atelier «Santé, Qualité de l'Air Intérieur et Environnement» à destination d'élus et personnels de la Ville du Lamentin;
- des causeries-débats à destination du grand public dans plusieurs quartiers de Schoelcher, sur la qualité de l'air intérieur, en collaboration avec un médecin allergologue.



Madininair a collaboré avec la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial. Ainsi, pour le diagnostic du PCEAT, Madininair a réalisé une évaluation de la qualité de l'air aux Trois-llets.

polluants mesurés	moyenne sur la période (µg/m³)	normes environnementales dépassées	évaluation du risque de dépassement des normes
SO <sub>2</sub>	0,1	-	risque faible
NO <sub>2</sub>	0,8	-	risque faible
PM10	21,5	valeur limite jour- nalière (3 dépasse- ments)	risque moyen
PWITO	21,5	seuil d'information et recommandation	risque moyen

Figure 3. Synthèse des résultats de l'évaluation de la qualité de l'air aux Trois-Ilets

En 2018, Madininair a également été sollicité par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) pour réaliser une évaluation de la qualité de l'air à proximité du tracé du TCSP avec une attention particulière portée aux échangeurs de la Lézarde et de Châteauboeuf. L'étude s'est déclinée en 2 volets :

- une mesure dynamique de la qualité de l'air par la mise en place de moyens mobiles permettant la mesure en continu et en temps réel du dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et particules fines (PM10) sur les deux échangeurs;
- une spatialisation des concentrations en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) par l'implantation de tubes passifs le long du tracé du TCSP.

Avec cette étude, la CTM souhaite analyser l'impact de la mise en service du TCSP, sur la qualité de l'air à proximité des principaux axes routiers de Martinique.



Enfin en 2018, Madininair a signé avec la Ville de Fort-de-France, une convention sur 3 ans d'accompagnement sur la mise en oeuvre des obligations réglementaires de surveillance de la qualité de l'air dans 53 écoles et 9 crèches municipales. Cette convention débute sur l'année scolaire 2018-2019 avec un accompagnement pour l'élaboration du diagnostic de la qualité de l'air dans 21 établissements.

#### LA MISE EN OEUVRE DU PRSE 3

Le Plan Régional Santé Environnement de la Martinique 2017-2021 (PRSE3) recense 24 actions regroupées autour de 3 axes stratégiques : agir pour une meilleure qualité des milieux extérieurs, agir pour améliorer le cadre de vie et, former/sensibiliser à la santé environnement. Parmi ces 24 actions, plusieurs concernent la qualité de l'air extérieur ou intérieur et, associent Madininair.

Dans le cadre du PRSE3, Madininair s'est donc engagée en 2018, dans :

- la mesure de résidus de pesticides dans l'air Au delà du PRSE3 de la Martinique, ces mesures s'inscrivent dans une campagne nationale exploratoire pilotée par l'Anses, l'Ineris et ATMO France, qui vise à améliorer les connaissances sur les pesticides présents dans l'air ambiant et ainsi mieux connaître l'exposition de la population sur le territoire national.
- l'évaluation des concentrations en radon dans 20 bâtiments tertiaires et ERP
- la réalisation avec l'ADEME Martinique, d'un diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments tertiaires

Les objectifs de cette étude sont d'améliorer les connaissances mais, surtout que l'ADEME puisse apporter aux professionnels du bâtiment (gestionnaires de bâtiments, bureaux d'études, maîtrise d'ouvrage et AMO, maîtrise d'oeuvre, etc...) des recommandations pour une meilleure prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans la conception et l'exploitation des bâtiments en Martinique.

 la création d'affiches pédagogiques à destination de la population et notamment les publics sensibles ou vulnérables (nourrissons, enfants, personnes âgées, sportifs, asthmatiques) présentant les recommandations sanitaires et comportementales à suivre lors des pics de pollution.

Les résultats de ces études et la diffusion des affiches sont prévus pour l'année 2019.



#### L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES INDUSTRIELS

Depuis 2008, conformément aux arrêtés préfectoraux, Madininair réalise l'évaluation environnementale de la qualité de l'air à proximité des principales industries de Martinique. Dans ce cadre, l'observatoire effectue des mesures de divers polluants de l'air pendant 8 semaines, représentant 14% du temps de l'année (temps minimum à une représentativité annuelle, suivant la directive européenne 2008/50/CE).

En 2018, Madininair a ainsi mesuré:

- le benzène dans l'environnement proche de la raffinerie pétrolière de la Martinique;
- le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les particules fines et le benzène dans l'axe des vents dominants des rejets de cheminées de la centrale thermique de Pointe des Carrières, à Fort-de-France;
- le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les particules fines, les métaux lourds et le benzène dans l'environnement de la centrale thermique de Bellefontaine;
- les particules fines, les métaux lourds, le chlorure d'hydrogène et les dioxines dans l'environnement de l'unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers de Fort-de-France;
- les retombées atmosphériques totales à proximité de carrières de Martinique.

#### UN NOUVEAU CHAMP DE COMPÉTENCES AU SEIN DU LABORATOIRE DE CHIMIE

Pour répondre à certains industriels, Madininair a développé en 2018, un nouveau champ d'analyses chimiques : le dosage des matières en suspension et la détermination massique des retombées atmosphériques.

#### DES DEMANDES CROISSANTES DE MESURES EN AIR INTÉRIEUR

En 2018, Madininair a également répondu à une dizaine de demandes spécifiques d'évaluation de la qualité de l'air, principalement intérieur. Plusieurs de ces demandes ont porté sur une approche globale de la qualité de l'air à l'intérieur de locaux administratifs et ont conduit à des mesures de formaldéhyde, benzène et particules fines ainsi qu'à des évaluations des moyens d'aération et ventilation. D'autres demandes ont relevé de problématiques plus précises : contamination fongique, impact de la pulvérisation d'un désodororisant dans des combles sur la qualité de l'air de bureaux contigus, etc.

# 5 LES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET NATIONALES

En 2018, Madininair a poursuivi ses coopérations au niveau régional et national. Objectifs : mutualiser les moyens, améliorer les connaissances et partager l'expertise.



Le laboratoire d'étalonnage de Madininair a depuis 2012, le statut de «niveau 2» dans la chaîne nationale d'étalonnage (figure 4). Il dispose donc d'étalons de référence lui permettant d'étalonner les appareils de mesure des polluants gazeux, de la zone Antilles-Guyane. En 2018, **99 étalonnages** ont ainsi été réalisés pour ATMO Guyane, Gwad'air et Madininair.

#### **Laboratoire National d'Essais**

Niveau 1 Etalon de référence national



ÉTALONNAGE

#### Laboratoire d'étalonnage Madininair

Niveau 2 Etalon de référence interrégional



**ÉTALONNAGE** 

#### **AASOA Antilles-Guyane**

Niveau 3

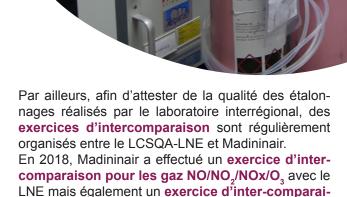






Mesure des polluants en station CO/O<sub>3</sub>/SO<sub>2</sub>/NO/NO<sub>2</sub>/NOx

Figure 4. Le laboratoire d'étalonnage niveau 2 de Madininair au sein de la chaîne nationale



son de micro balance TEOM (analyseurs PM) avec

l'IMT Lille Douai.

#### AUDIT DE PRÉPARATION COFRAC

Dans le cadre de sa préparation à l'accréditation COFRAC selon le référentiel NF EN ISO/CEI 17025 pour l'étalonnage des mélanges gazeux, Madininair a passé un audit blanc en novembre 2018. Cet audit a permis de vérifier la conformité du système mis en place par rapport au référentiel de la norme, mais également son bon fonctionnement et son efficacité avant l'audit initial COFRAC prévu en février 2019.

# UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION CHIMIQUE DES PARTICULES AUX ANTILLES

En 2018, Madininair a réalisé des prélèvements pour le LCSQA dans le cadre d'une étude de caractérisation chimique des particules fines aux Antilles. Les principaux objectifs de cette étude sont de définir

la composition chimique des particules mesurées sur notre territoire, de déterminer la part des poussières désertiques dans les dépassements de normes et ainsi de quantifier la contribution des sources anthropiques. Des prélèvements ont donc été effectués pendant un an, sur 5 sites de Martinique et envoyés pour analyses chimiques au LCSQA. Les résultats des analyses - toujours en cours - devraient permettre de définir les espèces chimiques majeures au sein de la matière particulaire : poussières minérales, sels marins, aérosols carbonés, etc.

**COOPÉRATION CARIBÉENNE** 

En 2018, Madininair a poursuivi son implication dans le réseau «CAHN» (Caribbean Aerosol Health Network). Les données partagées au sein de ce réseau, comme celles de Madininair, permettent d'alimenter des travaux de recherche sur la modélisation des transports longue distance des poussières africaines.

#### PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DU PPA DE GUADELOUPE

Madininair a poursuivi en 2018 sa collaboration avec le bureau d'étude Burgeap dans le cadre de l'élaboration du PPA de Pointe-à-Pitre/Abymes, en :

- finalisant l'évaluation de l'impact de certaines actions du PPA sur les concentrations en polluants de l'air, notamment NO<sub>2</sub>, par la modélisation de la qualité de l'air sur l'aire urbaine de Pointe-à-Pitre/Les Abymes;
- détaillant la méthodologie utilisée (précision des

UNE
BASE
DE DONNÉES
DE NORMES ET
RÉGLEMENTATION,
POUR TOUTES LES AASQA

En 2018, Madininair a coordonné un projet de mutualisation inter-aasqa de base de données normative et réglementaire. Avec cette nouvelle base de données mutualisée, l'ensemble des collaborateurs du réseau des AASQA peut accèder et consulter facilement les normes et la réglementation indispensables à la surveillance de la qualité de

l'air.

données d'entrées, paramètres utilisés, ...) dans la scénarisation des actions du PPA.

#### LES TRAVAUX AASQA/LCSQA

En 2018, Madininair a participé à plusieurs commissions de suivi (CS) et groupes de travail nationaux (GT) visant à mieux harmoniser la surveillance de la qualité de l'air en France et de partager l'expertise des uns et des autres :

- CS «particules en suspension», qui a pour mission d'aider à la mise en conformité des mesures (PM10 et PM2,5) effectuées sur le territoire national, d'améliorer la connaissance des propriétés physico-chimiques des particules atmosphériques et la prévision des phénomènes de pollution particulaire...;
- CS «émissions modélisation traitement de données» dont les actions prioritaires portent sur le suivi de l'exercice d'inter-comparaison de modèles, l'évaluation des résultats de modélisation, la cartographie des populations exposées à des dépassements...;
- GT «mesures automatiques» qui permet un retour d'expérience sur les analyseurs automatiques des polluants réglementés;
- GT «indice» qui a pour objet d'engager une révision de l'indice ATMO;
- club «qualité de l'air intérieur» qui permet d'échanger sur l'expertise et l'expérience de chacun sur ce sujet;
- club «qualité» qui regroupe les responsables qualité des AASQA au niveau national et permet d'échanger sur le système de management qualité selon les normes ISO 9001, COFRAC 17025 (pour laboratoire d'étalonnage et d'essais)...

Madininair participe également au Comité de Pilotage du dispositif de la Surveillance de la qualité de l'air et au comité de pilotage du Pôle de Coordination nationale des Inventaires Territoriaux (PCIT).

En 2018, Madininair a également participé aux Journées Techniques de l'Air organisées les 4 et 5 octobre à Besançon. Cet événement a permis de faire un point sur l'actualité et les évolutions de la surveillance de la qualité de l'air ainsi que d'échanger sur les techniques et méthodes employées pour évaluer et rendre compte de la qualité de l'air.

**6** L'INFORMATION

Madininair assure au quotidien l'information du public et des autorités compétentes sur la qualité de l'air sous différentes formes.



### UNE DIFFUSION QUOTIDIENNE DE L'INDICE ATMO

Chaque jour, Madininair calcule et diffuse vers un ensemble de destinataires relais (médias, collectivités, administrations, médecins, associations, etc.) l'indice de la qualité de l'air (indice ATMO) de l'agglomération Fort-de-France/Lamentin/Schoelcher.

>> Voir le bilan des indices ATMO de l'agglomération Fort-de-France/Lamentin/Schoelcher en page 20

# UNE COMMUNICATION SPÉCIFIQUE EN CAS D'ÉPISODE DE POLLUTION

En cas d'épisode de pollution constaté ou prévu, Madininair est chargé de diffuser, par délégation préfectorale, un communiqué spécifique faisant état de la pollution en cours ou à venir et de recommandations sanitaires, aux autorités et aux médias. Cette information est également mise à disposition du grand public par Madininair, sur son site internet www.madininair.fr et ses réseaux sociaux.

En 2018, Madininair a diffusé 27 communiqués d'information et de recommandation et 15 communiqués d'alerte.

### LE SITE INTERNET WWW.MADININAIR.FR

En 2018, la fréquentation du site internet www. madininair.fr a progressé de 86% par rapport à 2017 pour atteindre 135 107 visites annuelles. Sur son site internet, Madininair propose deux offres d'abonnements gratuits : la newsletter mensuelle et une «info alerte pollution» lors des épisodes de pollution. Ces abonnements ont connu une forte progression en 2018.

#### UN NOUVEAU BULLETIN TRIMESTRIEL

En début d'année 2018, Madininair a présenté la nouvelle formule du bulletin trimestriel «L'air de Martinique». Outre la refonte graphique, la nouveauté réside dans l'intégration des résultats de la surveillance de l'hydrogène sulfuré émis par les algues sargasses.

>> A lire sur http://www.madininair.fr/L-Air-de-Martinique



A l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'air, le 19 septembre, Madininair a ouvert un portail « Open Data » pour mettre à disposition ses données régionales de qualité de l'air : mesures, modélisations, indices, alertes... Onze jeux de données sont disponibles sur ce portail Open Data. Ils concernent les polluants majoritaires : données mesurées aux stations, données d'émissions, cartes annuelles d'exposition des populations et territoires, indicateurs quotidiens (indices et épisodes de pollution). Ces données sont diversifiées d'un point de vue temporel, allant d'une donnée horaire jusqu'à une donnée annuelle. Toutes ces données sont mises à disposition gratuitement sous licence OdbL .

>> http://data-madininair.opendata.arcgis.com

#### LES RÉSEAUX SOCIAUX

Madininair est présent sur Facebook et Twitter. Ces réseaux sociaux permettent de diffuser l'actualité de l'observatoire, les alertes à la pollution, des bons gestes... Les réseaux sociaux permettent une communication de proximité et une plus grande interactivité avec le public connecté. Au 31/12/2018, Madininair compte 3351 abonnés sur Facebook et 335 abonnés sur Twitter.

Madininair a également un compte **LinkedIn** qui permet de relayer essentiellement les offres de stages et emplois.

#### SENSIBILISATION ET PÉDAGOGIE AUPRÈS DES SCOLAIRES

En 2018, grâce à ses jeunes engagés en service civique, Madininair a continué à développer ses interventions et projets en milieu scolaire et périscolaire. Madininair a effectué 130 interventions en milieu scolaire ou périscolaire.

Par ailleurs, l'association a participé à la Fête de la Sciences du 15 au 17 novembre et à la journée «Science de l'ingénieur au féminin» le 29 no-

vembre. Madininair a également renouvelé son soutien au concours C.Génial-collège.

Pour le jeune public, Madininair a développé une animation vidéo en motion design «Comment savoir si l'air est pollué en Martinique ?» permettant d'expliquer de façon originale la surveillance de la qualité de l'air extérieur.

>> http://www.madininair.fr/Comment-savoir-si-l-air-estpollue



#### ANIMATION D'EXPOSITIONS

En 2018, Madininair a proposé à l'itinérance ses expositions : «Halte à la pollution de l'air intérieur» et «Une seule solution : protéger notre air».

L'exposition «Halte à la pollution de l'air intérieur» a été installée à la médiathèque du Lamentin, à la bibliothèque du François, à la bibliothèque Schoelcher à Fort-de-France, sous le marché couvert de Case-Pilote. L'exposition «Une seule solution: protéger notre air» a été présentée à la bibliothèque de Ducos et sous le marché couvert de Case-Pilote. Sur chaque site, Madininair a proposé des animations pour les scolaires et/ou des ateliers de confection de produits écologiques pour le grand public.

En décembre 2018, Madininair a également animé

#### DE L'ART DANS L'AIR

En 2018, 3 stations fixes de surveillance de la qualité de l'air se sont dotées de couleurs : celles du Lamentin, du bourg du Robert et du lycée Bellevue à Fort-de-France. Les deux premières ont été recouvertes d'adhésifs colorés et graphiques. Pour la troisième, Madininair a mis en place un projet partenarial intitulé « De l'art dans l'air » avec le lycée offrant l'opportunité à des élèves de 2nde EE « arts visuels », de créer une oeuvre artistique sur les pans de la station et de travailler avec l'artiste « street art », Oshea.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

au CDST à Saint-Pierre, une exposition temporaire conçue par l'Exploradôme intitulée «Air l'expoqui inspire». Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la CTM, les animations autour de cette exposition pour les groupes scolaires, mais également pour le tout public les mercredis et pendant les vacances scolaires, doivent se prolonger jusqu'en avril 2019.

DES ACTIONS DE PROXIMITÉ POUR MIEUX SENSIBILISER LA POPULATION

En 2018, Madininair a multiplié ses actions de sensibilisation en privilégiant la proximité. Deux temps forts d'animation ont marqué cette année 2018 :

- la Semaine Européenne du Développement Durable du 30 mai au 5 juin, où Madininair a choisi de promouvoir «des bons gestes pour un air meilleur». Pour cela, Madininair s'est associé à des acteurs éco-responsables du territoire afin de mettre en avant leurs initiatives favorables à la qualité de l'air, comme la Ville du Prêcheur, Green Technologie, la Ferme Solidaire Carrère, les Jardins partagés Trénelle Citron...
- la semaine du 17 au 21 septembre, en écho à la Journée Nationale de la Qualité de l'Air, lors de laquelle Madininair a tenu un stand d'information et proposé des animations sur les marchés des communes du Morne-Rouge, Robert, Trinité et Saint-Pierre, autour des idéees reçues sur la pollution de l'air.

Du 5 au 18 novembre 2018, Madininair s'est mobilisé pour la 3ème édition de « Territoires en santé » pilotée par l'ARS : 15 jours d'actions de proximité visant à informer la population sur les moyens de préserver son potentiel santé. Au Prêcheur, Madininair a participé à une conférence-débat «maladies respiratoires et pollution de l'air» organisée par l'association du Sourire Prêchotin et, a animé des ateliers intergénérationnels réunissant des élèves de

l'école primaire et des résidents de l'EHPAD autour de la problématique de la pollution de l'air. A Case-Pilote, Madininair et le CCAS ont organisé une journée «air santé» pour les habitants avec une exposition, des jeux et des ateliers de confection de produits ménagers naturels. Madininair a également animé une session d'information à destination du personnel de la Mairie sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches : réglementation, enjeux....



Du 22 au 25 novembre, Madininair a participé à la manifestation «Kaz Zéro Gaspi» montrant qu'il est possible d'agir facilement pour une meilleure qualité de l'air à la maison et la réduction des déchets.

En 2018, Madininair a également participé à des «villages santé» ou animé des causeries débats dans plusieurs communes.

#### UN PETIT-DÉJEUNER D'INFORMATION À DESTINATION DES ADHÉRENTS

Madininair a organisé le 6 décembre au COSY, un petit-déjeuner d'information à destination de ses adhérents autour de la question « Émanations des algues Sargasses : quel bilan des 3 ans de surveillance dans l'air ? ». L'occasion pour Madininair d'échanger sur un sujet d'actualité tout en partageant un moment convivial avec ses adhérents!

#### LES MERCREDIS DE L'AIR AU CDST

En 2018, la CTM et Madininair ont mis en place au CDST, les «mercredis de l'air» pendant les vacances scolaires. Ces rendez-vous sont l'occasion de venir en famille pour faire des jeux, des expériences autour de la thématique de l'air.



LES PERSPECTIVES 2019

Les grandes actions de Madininair prévues en 2019 s'inscrivent toutes dans le cadre du Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021, et répondent à des obligations nationales et des enjeux locaux forts.



En collaboration avec l'ARS, Madininair poursuivra la surveillance de l'H<sub>2</sub>S et du NH<sub>3</sub> émis par la putréfication des algues sargasses sur le littoral touché par les échouages massifs.

En 2019, Madininair a pour ambition de faire aboutir l'étude de caractérisation chimique des particules fines pilotée par le LCSQA. Cette étude doit permettre d'améliorer la connaissance sur les particules fines en précisant leurs compositions chimiques : poussières minérales, sels marins, aérosols carbonés, etc.

Madininair devrait adapter sa communication lors des épisodes de pollution atmosphérique au nouveau cadre réglementaire en cours de finalisation.

Madininair souhaite également développer sa dé-

#### ÉVOLUTION DU RÉSEAU INFORMATIQUE

Pour une meilleure disponibilité, sécurité et performance de son système d'informations, Madininair devrait s'engager en 2019 dans un grand chantier informatique en faisant évoluer ses infrastructures réseaux et systèmes.



#### ACCOMPAGNER LES ACTEURS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR

En 2019, Madininair devrait poursuivre son engagement dans le **PRSE3** piloté par l'ARS et la DEAL, en mettant en oeuvre :

- une campagne de mesures du radon dans des habitations, bâtiments du tertiaire et établissements recevant du public;
- une campagne d'information sur les recommandations sanitaires et comportementales lors de pics de pollution
- une étude exploratoire des pollens et moisissures dans l'air ambiant.

Madininair devrait continuer à accompagner l'Espace Sud et la CACEM dans le cadre de leurs **Plans Climat Air Energie Climat**. Des études de spatialisation de la pollution automobile, des scénarisations de l'impact sur la qualité de l'air de certaines actions de ces plans sont, par exemple, prévues.

Madininair proposera aux collectivités un accompagnement dans la mise en place de la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, avec le diagnostic de la qualité de l'air intérieur et des moyens d'aération et de ventilation et/ou la mesure des polluants réglementés.

### ORGANISER LA COMMUNICATION POUR FACILITER L'ACTION

Madininair poursuivra ses actions de sensibilisation à destination du grand public et des scolaires, grâce à l'engagement de jeunes en service civique. Jusqu'en avril 2019, Madininair animera au CDST à Saint-Pierre, une exposition temporaire conçue par l'Exporadôme intitulée «Air l'expo qui inspire».

En 2019, Madininair devrait créer de nouvelles ressources pédagogiques afin de rendre plus accessible l'information sur la qualité de l'air, particulièrement auprès du jeune public : bande dessinée, posters, etc.

Madininair devrait créer une nouvelle rubrique «Agir» sur son site internet afin de présenter des conseils partiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur.

Madininair s'associera à l'URML pour mener une campagne d'information sur le lien entre asthme, allergie et qualité de l'air.

### SE DONNER LES MOYENS D'ANTICIPATION

En 2019, Madininair souhaite renforcer ses relations avec Cap Nord. Afin de mieux accompagner

20 ANS, CA SE FÊTE...

A l'occasion de ses 20 ans, Madininair réalisera une exposition rétrospective. Cette exposition a pour objectif de retracer l'histoire de l'association, l'évolution du réseau de surveillance, l'évolution de son expertise.

Par ailleurs, Madininair devrait organiser en juin 2019, une soirée anniversaire afin de remercier ses partenaires de leur soutien pendant ces 20 ans.



la collectivité dans ses plans et projets en lien avec la qualité de l'air (PCAET, SCOT...), Madininair devrait lui proposer l'adhésion.

Madininair a pour objectif de continuer à répondre aux besoins locaux relatifs à l'air intérieur en développant son expertise.

L'association poursuivra l'évaluation environnementale de la qualité de l'air des principaux industriels.

#### **ASSURER LA RÉUSSITE DU PRSQA**

En 2019, les principaux enjeux de Madininair sont :

- préparer la mise en application d'une nouvelle convention collective résultant de la fusion des branches professionnelles;
- stabiliser les ressources humaines ;
- · conserver un financement multipartite.



# B LE BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les résultats obtenus en 2018 sur les polluants réglementés de l'air sont bons. Toutefois, la problématique des particules fines persiste, particulièrement en zone urbaine.

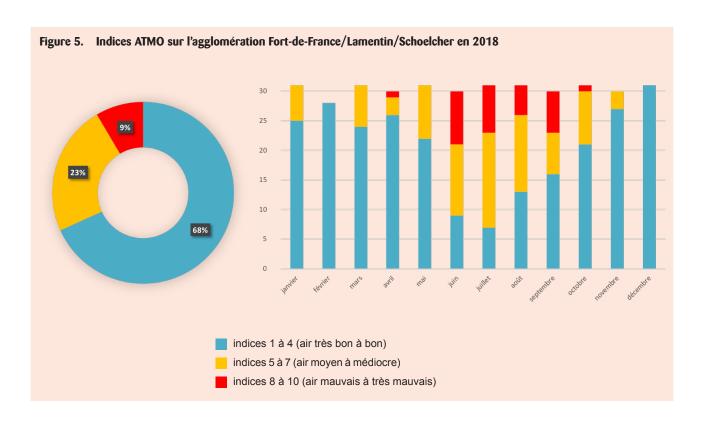


Madininair calcule un indice ATMO quotidiennement sur l'agglomération Fort-de-France/Lamentin/Schoelcher. Celui-ci est diffusé aux médias et sur le site internet de Madininair.

En 2018, la qualité de l'air de l'agglomération est globalement bonne (figure 5). Les indices 1 à 4 ont été rencontrés 68% du temps de l'année.



Les indices mauvais à très mauvais (indices rouges 8 à 10) ont été calculés 31 jours, principalement entre les mois de juin et septembre. L'indice 10 a été atteint 11 fois, à cause des particules en suspension : 5 jours en juin et 4 jours en septembre. Les situations les plus dégradées (indices 8 à 10) sont souvent liées à des épisodes de brume de sable.



		ZAR	ZR
Diameda d'arata	Valeur limite	$\odot$	$\odot$
Dioxyde d'azote	Objectif de qualité	$\odot$	$\odot$
Particules en	Valeur limite	$\odot$	$\odot$
suspension PM10	Objectif de qualité	<u>:</u>	$\odot$
	Valeur cible		(©)
Particules en suspension PM2,5	Valeur limite	$\odot$	$\odot$
,	Objectif de qualité	<u>:</u>	$\odot$
Dioxyde de soufre	Valeur limite		(3)
Dioxyde de soulle	Objectif de qualité	$\odot$	$\odot$
Ozone	Valeur cible	$\odot$	$\odot$
	Objectif de qualité	$\odot$	$\odot$
Benzène	Valeur limite	$\odot$	$\odot$
Delizerie	Objectif de qualité	$\odot$	$\odot$
Monoxyde de carbone	Valeur limite	$\odot$	$\odot$
HAP/Benzo(a)pyrène	Valeur cible	$\odot$	$\odot$
Plomb	Valeur limite	$\odot$	$\odot$
FIOIIIU	Objectif de qualité	$\odot$	$\odot$
Arsénic	Valeur cible	$\odot$	$\odot$
Nickel	Valeur cible	$\odot$	$\odot$
Cadmium	Valeur cible	$\odot$	$\odot$

Figure 6. Situation de la Martinique par rapport aux normes de la qualité de l'air en 2018

#### SITUATION PAR RAPPORT AUX VALEURS RÉGLEMENTAIRES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le tableau ci-dessus (figure 6) résume la situation des 2 zones de surveillance en Martinique par rapport aux normes de la qualité de l'air pour chaque polluant réglementé. Ce bilan est réalisé à partir des données produites par la mesure ainsi que l'estimation objective.

Seules les particules fines PM10 et PM2,5 ne respectent pas les normes en 2018. Dans la ZAR, les objectifs de qualité annuels n'ont pas été respectés pour ces deux polluants. Il est toutefois à noter que les objectifs de qualité sont des seuils non contraignants. Ils correspondent à des niveaux de concentration de polluants à atteindre à long terme.

Dans la ZAR, pour les PM10, la valeur limite annuelle

pour la protection de la santé de 40 µg/m³ n'a pas été dépassée. En revanche, la valeur limite journalière pour la protection de la santé a été dépassée plus de 35 fois (nombre maximal de dépassements autorisés sur un an).



#### Particules fines : des dépassements des normes sanitaires

Comme tous les ans, toutes les stations enregistrent des dépassements des seuils journaliers réglementaires sur les particules fines PM10. Les dépassements généralisés de PM10, souvent liés à un passage de brume de sable désertique au dessus de la Martinique, ont conduit à l'activation de la procédure d'information et de recommandation sur 27 jours et l'activation de la procédure d'alerte sur 15 journées.

Une seule station n'a pas respecté les valeurs réglementaires pour les PM10. La station trafic de Fort-de-France/Renéville a enregistré plus de 35 dépassements de la valeur limite journalière fixée à 50  $\mu$ g/m³/24h (44 dépassements) et n'a pas respecté l'objectif de qualité (30  $\mu$ g/m³).

Pour les particules PM2,5, les concentrations enregistrées sur les 2 zones de surveillance ne respectent pas l'objectif de qualité de 10 µg/m³ mais restent inférieures à la valeur limite pour la protection de la santé fixée à 25 µg/m³.

#### Dioxyde d'azote : des concentrations annuelles en baisse

La baisse des concentrations en dioxyde d'azote se confirme. Cette année, sur l'ensemble des stations, les normes environnementales sont respectées.



#### Ozone et dioxyde de soufre : niveaux faibles

Les niveaux mesurés en ozone et dioxyde de soufre sont faibles et respectent largement les seuils réglementaires.

#### Métaux lourds : des concentrations inférieures aux seuils réglementaires

Les concentrations en métaux lourds (arsenic,

cadmium, nickel et plomb) enregistrées dans la ZAR et ZR, respectent les seuils réglementaires en 2018



#### Benzène : respect des normes

En 2018, dans la ZAR, le benzène a été mesuré par prélèvement actif pendant 35% du temps de l'année, sur le site trafic «Fort-de-France, Renéville». La concentration moyenne annuelle enregistrée respecte l'objectif de qualité de 2 µg/m³.

Dans la ZR, après une évaluation préliminaire de 2012-2016, l'évaluation du benzène a été réalisée en 2018 par estimation objective. Dans cette zone, la concentration moyenne annuelle estimée est de 1,19 µg/m³ et respecte donc les normes en vigueur.

#### HAP et monoxyde de carbone : respect des normes

En 2018, les évaluations du benzo(a)pyrène et du monoxyde de carbone ont été effectuées par estimation objective. Pour le CO, la concentration moyenne annuelle estinée est 0,48 mg/m³ dans la ZAR et 0,09 mg/m³ dans la ZR.

Pour le benzo(a)pyrène, la concentration moyenne annuelle estimée est de 0,1 ng/m³ dans la ZAR et 0,04 ng/m³ dans la ZR.

Ces 2 polluants respectent les normes sanitaires et environnementales sur le territoire.

## RÉSULTATS PAR SITE DE MESURES

Le tableau ci-contre (figure 7) présente une synthèse des résultats de mesure des polluants réglementés, dans les 2 zones de surveillance en Martinique. Ces résultats sont issus des analyseurs en stations fixes de surveillance et des préleveurs actifs.

Figure 7. Synthèse des principaux résultats de mesures des polluants réglementés dans la ZAR et la ZR en 2018

							ZAR						ZR	
		Fort-de-France, Hôtel de Ville	Fort-de-France Renéville	Fort-de-France, Concorde	Fort-de-France, Etang Z'abricot	Fort-de-France, lycée Bellevue	Lamentin, Bas-Mission	Schoelcher, bourg	Robert, Bourg	François, Pointe Couchée	Bellefontaine, Office du tourisme	Saint-Pierre, CDST	Sainte-Luce, Morne Pavillon	Réglementation
	Moyenne annuelle		17 👃	32 👃		5,1 👃	10		1,6 👃				1,3 👃	40 μg/m³ (objectif qualité et valeur limite)
Dioxyde d'azote	Maxi horaire		108,7	134,9		42,3	44,7	4	40,6				16,7	200 $\mu g/m^3/h$ (seuil d'information) ; 400 $\mu g/m^3/h$ (seuil d'alerte)
	Nb d'heures de dépassements seuil d'information de 200µg/m³		<b>↑</b> 0	<b>↑</b> 0		<b>↑</b> 0	<b>↑</b> 0	)	<b>↑</b>				<b>↑</b> 0	
	Moyenne annuelle		39 1				30 1	797	25 👃	24*		18*	24 👃	$30  \mu g/m^3$ (objectif qualité) $40  \mu g/m^3$ (valeur limite)
Particules en suspension PM10	Maxi jour		167				189	. 191	167				184	50 $\mu g/m^3$ (valeur limite) à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
	Nb de jours de dépassements valeur limite journalière de 50µg/m³		44 →				35 1	24 👃 2	78 ↑				26 🕇	50 $\mu g/m^3/j$ (seuil d'information) ; 80 $\mu g/m^3/j$ (seuil d'alerte)
Particules en suspension PM2,5	Moyenne annuelle	101											8,7 👃	25 μg/m³ (valeur limite)
	Moyenne annuelle				2,7 🕇									50 μg/m³ (objectif qualité)
Dioxyde de soufre	Maxi horaire				63,1									300 $\mu g/m^3/h$ (seuil d'information) ; 500 $\mu g/m^3/h$ (seuil d'alerte)
	Nb d'heures de dépassements seuil d'information 300µg/m³				<b>1</b> 0									
	Moyenne annuelle					38 1	28 1	(-)	37 🕇				43 🕇	
Ozone	Maxi horaire					9,92	75,7		80,3				78,9	180 $\mu g/m^3/h$ (seuil d'information) ; 240 $\mu g/m^3/h$ (seuil d'alerte)
	Nb d'heures de dépassements seuil d'information 180µg/m³					<b>↑</b> 0	<b>↑</b> 0	)	<b>↑</b> 0				<b>↑</b> 0	
Benzène	Moyenne annuelle		1,81											2 $\mu g/m^3$ (objectif qualité) 5 $\mu g/m^3$ (valeur limite)
Plomb	Moyenne annuelle									0,0	1800000	0	0,0005	$0,25  \mu g/m^3$ (objectif qualité) $0,5  \mu g/m^3$ (valeur limite)
Arsénic	Moyenne annuelle									0,	0,17 👃		0,16	6 ng/m³ (valeur cible)
Nickel	Moyenne annuelle									15	15,4 🕇		0,71 👃	20 ng/m³ (valeur cible)
Cadmium	Moyenne annuelle									0,	0,04		0,01	5 ng/m³ (valeur cible)
					`					4				

 $^{\ast}$  mesures indicatives (représentativité des données inférieure à 75%)

#### LES RÉSULTATS PAR POLLUANT

# OXYDES D'AZOTE (NO<sub>x</sub> ET NO<sub>2</sub>)

#### • SOURCES:

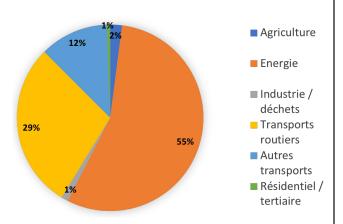
Les oxydes d'azote sont principalement émis lors de la combustion de matières fossiles. En Martinique, la production d'électricité est le principal secteur émetteur. Suivent les transports (automobile, maritime et aérien). Le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub> est formé dès que le NO émis entre en contact avec l'air.

#### EFFETS SUR LA SANTÉ :

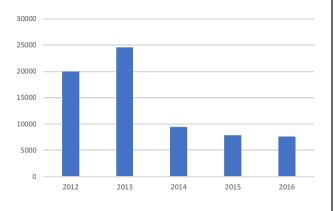
Le NO<sub>2</sub> est un gaz irritant pour les bronches. Chez les asthmatiques, il augmente la fréquence et la gravité des crises. Chez l'enfant, il favorise les infections pulmonaires.

#### ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub> EN MARTINIQUE

#### Répartition sectorielle des émissions de NO<sub>x</sub>

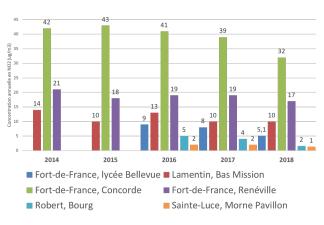


#### Évolution des émissions de NO (en tonnes)



#### CONCENTRATIONS DE NO<sub>2</sub> EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations de NO<sub>2</sub> (en ug/m³)



	Fort-de-France, lycée Bellevue	Fort-de-France, Concorde	Fort-de-France, Renéville	Lamentin, Bas Mission	Sainte-Luce, Morne Pavillon	Robert, Bourg
EN MOYENNE HORAIRE						
Valeur limite 200 µg/m³ (18 dépassements autorisés)	•		•		•	•
Seuil d'information et de recommandation 200 µg/m³	•	•	•	•	•	•
Seuil d'alerte 400 µg/m³ sur 3 heures consécutives	•	•	•	•	•	•
EN MOYENNE ANNUELLE						
Objectif de qualité 40 µg/m³						
Valeur limite 40 µg/m³						

#### SOURCES:

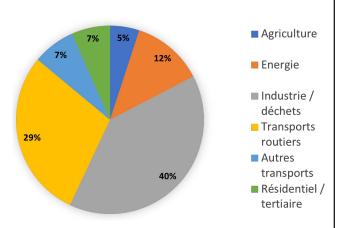
Les particules fines sont principalement émises par la combustion de matières fossiles. Elles peuvent donc être émises par la production d'électricité, le transport automobile, les industries. A ces émissions locales, s'ajoute l'apport des brumes de sable sahariennes. Les PM10 représentent la catégorie de particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres.

#### **EFFETS SUR LA SANTÉ :**

Les particules altèrent la fonction respiratoire. Certaines particules ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

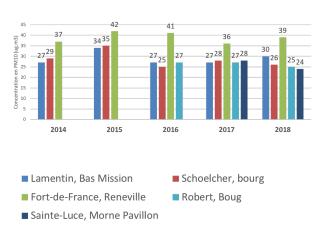
#### ÉMISSIONS DE PM10 EN MARTINIQUE

#### Répartition sectorielle des émissions de PM10

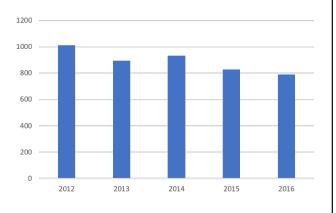


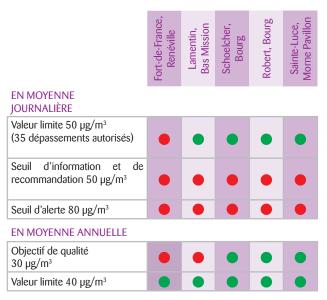
#### CONCENTRATIONS DE PM10 EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations de PM10 (en ug/m³)



#### Évolution des émissions de PM10 (en tonnes)





#### LES RÉSULTATS PAR POLLUANT

# PARTICULES FINES PM2,5

#### SOURCES:

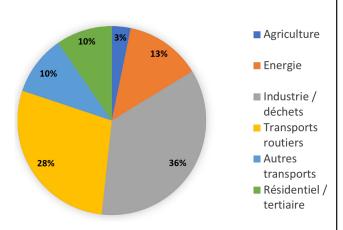
Les particules ultrafines dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres, proviennent de l'activité humaine : principalement des activités avec une combustion de matières fossiles (production d'électricité, transports) mais également de l'usure des pneus ou des freins des véhicules routiers. Elles proviennent aussi de phénomènes naturels comme les brumes de sable sahariennes.

#### EFFETS SUR LA SANTÉ :

Plus fines que les PM10, les PM2,5 altèrent plus profondément l'appareil respiratoire. Elles vont atteindre les alvéoles pulmonaires. Certaines particules ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

#### ÉMISSIONS DE PM2,5 EN MARTINIQUE

#### Répartition sectorielle des émissions de PM2,5

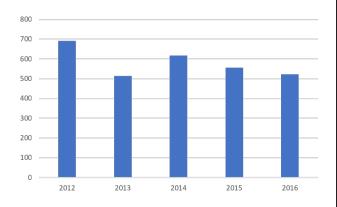


#### CONCENTRATIONS DE PM2,5 EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations de PM2,5 (en ug/m³)



#### Évolution des émissions de PM2,5 (en tonnes)



	Schoelcher, bourg	Sainte-Luce, Morne Pavillon
EN MOYENNE ANNUELLE		
Objectif de qualité 10 µg/m³	•	•
Valeur limite 25 µg/m³	•	•
		1



# LES RÉSULTATS PAR POLLUANT DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

#### • SOURCES:

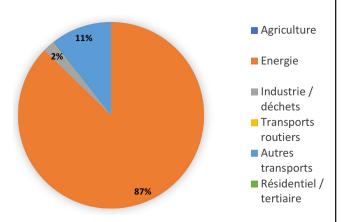
En Martinique, le SO<sub>2</sub> est produit majoritairement par la combustion de fioul lourd. La production d'électricité est le principal secteur émetteur, loin devant les transports maritimes et l'industrie.

#### EFFETS SUR LA SANTÉ :

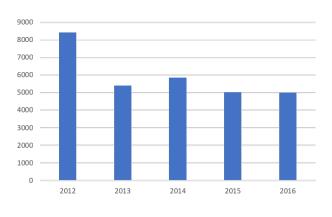
Le SO<sub>2</sub> est un gaz irritant des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires (toux, gène respiratoire).

#### ÉMISSIONS DE SO<sub>2</sub> EN MARTINIQUE

#### Répartition sectorielle des émissions de SO,

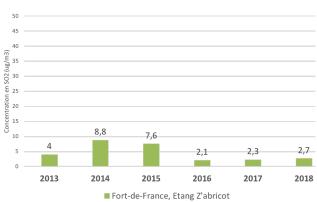


#### Évolution des émissions de SO<sub>2</sub> (en tonnes)



#### CONCENTRATIONS DE SO<sub>2</sub> EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations de SO<sub>2</sub> (en ug/m³)



	Fort-de-France, Etang Z'abricot
EN MOYENNE HORAIRE	
Valeur limite 350 μg/m³ (24 dépassements autorisés)	
Seuil d'information et de recommandation $300 \ \mu g/m^3$	•
Seuil d'alerte 500 μg/m³ (3 heures consécutives)	•
EN MOYENNE JOURNALIÈRE	
Valeur limite 125 µg/m³ (3 dépassements autorisés)	•
EN MOYENNE ANNUELLE	
Objectif de qualité 50 µg/m³	•

#### LES RÉSULTATS PAR POLLUANT

#### OZONE (O<sub>3</sub>)

#### SOURCES:

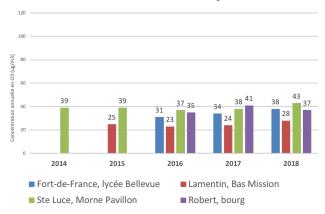
L'ozone est un polluant dits «secondaire». Il résulte de la transformation chimique dans l'atmosphère de certains polluants dit «primaires» (en particulier NO,  $\mathrm{NO_2}$  et COV), sous l'effet des rayonnements solaires.

#### EFFETS SUR LA SANTÉ :

L'O<sub>3</sub> est un gaz agressif qui pénètre facilement jusqu'aux voies respiratoires les plus fines. Il provoque toux, altération pulmonaire ainsi que des irritations oculaires.

#### ÉMISSIONS DE PM2,5 EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations de O<sub>3</sub> (en ug/m<sup>3</sup>)



#### Situation par rapport aux valeurs réglementaires en 2018

	Fort-de-France, Lycée Bellevue	Lamentin, Bas Mission	Robert, Bourg	Sainte-Luce, Morne Pavillon
EN MOYENNE HORAIRE				
Seuil d'information et de recommandation 180 µg/m³	•	•	•	•
Seuil d'alerte 240 µg/m³				
EN MOYENNE JOURNALIÈRE				
Objectif de qualité 120 µg/m³/8h	•	•	•	•
Valeur cible 120 µg/m³/8h (25 dépassements autorisés sur 3 ans)	•	•	•	•



#### L'OZONE : PROTECTEUR OU NOCIF?

L'ozone  $(O_3)$  est un gaz indispensable à la vie terrestre. Naturellement présent dans l'atmosphère, il forme une couche dans la stratosphère (de 12 à 50 km au-dessus du sol), qui protège des rayons ultraviolets (plus de 97 % des rayons ultraviolets sont interceptés par cette couche). Dans les basses couches de l'atmosphère (troposphère, de 0 à 12 km au-dessus du sol), l'ozone est en revanche un polluant atmosphérique nocif pour la santé humaine, les animaux et les végétaux, à cause de son caractère oxydant.

L'ozone est un polluant secondaire, résultant de transformations photo-chimiques complexes entre certains polluants comme les oxydes d'azote (NOx), le monoxyde de carbone et les composés organiques volatils (COV). Il est irritant pour l'appareil respiratoire et les yeux et s'associe à l'augmentation du taux de mortalité durant les épisodes de pollution. Il affecte les végétaux et réduit le rendement des cultures par une perturbation de la photosynthèse. Il contribue à l'effet de serre et à l'oxydation de certains matériaux comme les textiles ou le caoutchouc.

# LES RÉSULTATS PAR POLLUANT BENZÈNE (C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>)

#### SOURCES:

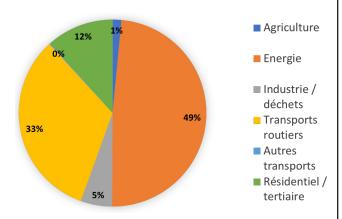
Les émissions de benzène dans l'atmosphère proviennent essentiellement de la combustion (gaz d'échappement des voitures, brûlages), mais aussi des pertes par évaporation (lorsque l'on fait son plein de carburant).

#### • EFFETS SUR LA SANTÉ :

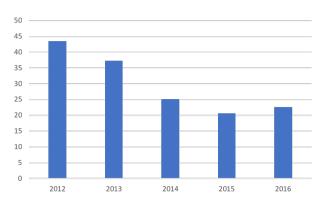
Le benzène est un Composé Organique Volatil aux effets mutagènes et cancérigènes. Il a des effets sur la santé, comme provoquer une gêne olfactive, des irritations et une diminution de la capacité respiratoire.

#### ÉMISSIONS DE C<sub>6</sub>H<sub>6</sub> EN MARTINIQUE

#### Répartition sectorielle des émissions de C<sub>s</sub>H<sub>s</sub>

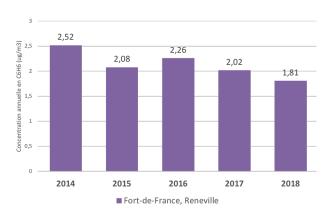


#### Évolution des émissions de C<sub>2</sub>H<sub>2</sub> (en tonnes)



#### CONCENTRATIONS DE $C_6H_6$ EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations de C<sub>6</sub>H<sub>6</sub> (en ug/m³)



	Fort-de-France, Renéville
EN MOYENNE HORAIRE	
Objectif de qualité 2 µg/m³	
Valeur limite 5 µg/m³	•



#### LES RÉSULTATS PAR POLLUANT

#### MÉTAUX LOURDS (Pb, As, Cd, Ni)

#### SOURCES:

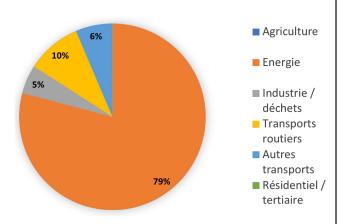
Les métaux lourds (plomb, arsenic, cadmium, nickel) proviennent de la combustion du charbon, pétrole ou des ordures ménagères... et de certains procédés industriels particuliers. La production d'énergie et les transports (automobile et maritime) sont les principaux émetteurs en Martinique.

#### EFFETS SUR LA SANTÉ :

Les métaux s'accumulent dans l'organisme et provoquent des effets toxiques à court et/ou à long terme. Ils peuvent affecter le système nerveux, les fonctions rénales, hépatiques, respiratoires ou provoquer une gêne olfactive, des irritations et une diminution de la capacité respiratoire.

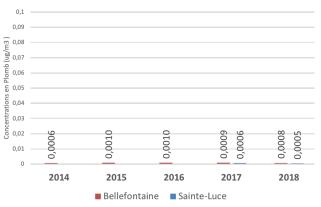
#### ÉMISSIONS DE MÉTAUX EN MARTINIQUE

#### Répartition sectorielle des émissions de métaux

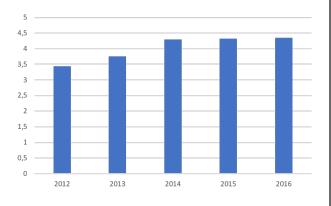


#### CONCENTRATIONS DE PLOMB EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations en plomb (en ug/m³)



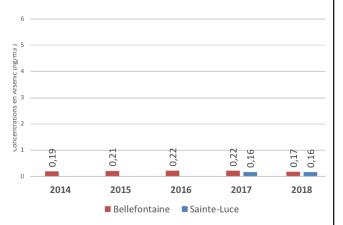
#### Évolution des émissions de métaux (en tonnes)





#### CONCENTRATIONS D'ARSENIC EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations en arsenic (en ng/m³)



#### Situation par rapport aux valeurs réglementaires en 2018

	Bellefontaine, Office de tourisme	Sainte-Luce, Morne Pavillon
EN MOYENNE ANNUELLE		
Valeur cible 6 ng/m <sup>3</sup>	•	•

#### CONCENTRATIONS DE CADMIUM EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations en cadmium (en ng/m³)

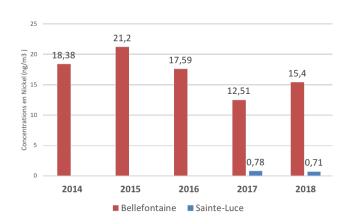


#### Situation par rapport aux valeurs réglementaires en 2018

	Bellefontaine, Office de tourisme	Sainte-Luce, Morne Pavillon
EN MOYENNE ANNUELLE		
Valeur cible 5 ng/m³	•	•

#### CONCENTRATIONS DE NICKEL EN MARTINIQUE

#### Évolution des concentrations en nickel (en ug/m³)





# 9 ANNEXES

#### **ANNEXE 1: LES ADHÉRENTS**

Au 31 décembre 2018, les quatre collèges de Madininair sont constitués par :

#### ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)

#### **INDUSTRIELS**

- Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI)
- Caraib-Moter
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM)
- · Lafarge Ciments Antilles
- Colas Martinique
- Albioma Galion
- EDF SEI
- EDF Production Electrique Insulaire (EDF PEI)
- Métal Dom
- · Poterie des Trois-Ilets
- Martiniquaise de Valorisation
- SAEM du Galion
- Société Anonyme de Raffinerie des Antilles (SARA)
- Soproglaces

#### **COLLECTIVITÉS**

- Collectivité Territoriale de Martinique
- Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)
- Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM)
- Ville de Fort-de-France
- Ville de Schoelcher
- Ville du Lamentin
- · Ville du François
- · Association des Maires de la Martinique

# ASSOCIATIONS ET PERSONNES QUALIFIÉES

- Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC)
- Carbet des Sciences
- Météo France
- Observatoire Régional de Santé
- Association des Responsables des services compétents en Environnement et en Développement Durable des collectivités territoriales et EPCI de la Martinique (A.SEVE)
- Association de MYcologie et PArasitologie de la Caraïbe (AMYPAC)
- Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé (IREPS)

#### **ANNEXE 2: LE PERSONNEL DE MADININAIR AU 31/12/2018**



#### **DIRECTION**

Stéphane GANDAR, directeur

#### SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Florence GALVA, responsable administrative et financière



Elodie ROQUE, assistante administrative

#### **SERVICE TECHNIQUE**



Olivier NOTEUIL, responsable technique/qualité



Olivia RANCELLI, technicienne métrologue



Stephen ROCHE, technicien supérieur de maintenance



Thierry NEMORIN, technicien de maintenance



Dan LANDEAU, technicien de maintenance

#### **SERVICE ÉTUDES**



Carole BOULLANGER, responsable études



Stéphane FALGUIÈRE, ingénieur d'études (inventaire/modélisation)



Karen RAMASSAMY, chargée d'études



Olivia AMINTAS, chargée d'études

### SERVICE COMMUNICATION



Gaëlle GRATALOUP, responsable communication



Delphine TOUZOULI, assistante communication



Camille LANGLAIS, animatrice (service civique)

# ANNEXE 3 : TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS DE MESURES H<sub>2</sub>S ET NH<sub>3</sub> EN 2018

#### HYDROGÈNE SULFURÉ (H<sub>2</sub>S)

• • • • • •			• • • • • • • • • •	7	erritoire CAF	P Nord		,		
			Marigot	Trinité			Rol	bert		
	CAP Nord Martin Communauté d'Agglomération du Pays Nord N	ique dartinique	Bourg	Cosmy port	Pointe Savane (crèche)	Bourg	Pontalery Nord	Four à chaux	Pointe Hyacinthe Est	Sable Blanc
		janvier	0,01	0,08	0,06	0,01	1,73	0,07		
		février	0,10	1,02	0,04	0,02	1,12	0,91		
		mars	0,30	0,32	0,13	0,16	1,97	7,15		0,34
		avril	0,44	0,47	0,11	0,15	4,14	5,90		0,72
		mai	0,64	0,88	0,22	0,13	4,49	1,38	5,64	0,38
쀭	concentration	juin	1,91	2,12	0,66	$\setminus$	7,33	8,86	8,13	1,00
HORAIRE	max (en ppm)	juillet	1,33	1,61	0,37	$  \setminus   /  $	4,75	2,77	8,27	5,34
2		août	1,08	1,18	0,11		4,79	4,54	2,45	0,37
		septembre	0,84	0,99	0,29	X	3,20	10,43	3,03	1,39
		octobre	0,00	0,04	0,14		1,02	0,62	2,01	0,25
		novembre	0,01	0,01	0,03	$  \ / \ \  $	1,27	0,08	4,17	0,13
	décembr		0,08	0,04	0,03		0,86	0,01	2,54	0,25
dépassements de 1 ppm		39	140	0	0	1826	1052	1494	8	
		janvier	0,00	0,02	0,01	0,00	0,34	0,01		
		février	0,03	0,02	0,01	0,00	0,23	0,22	\ /	$ \times $
		mars	0,08	0,15	0,03	0,05	0,83	2,41	1 X	0,19
		avril	0,20	0,27	0,07	0,05	2,67	3,69		0,45
		mai	0,39	0,59	0,11	0,09	3,30	0,70	2,95	0,32
	annontestica	juin	1,06	1,25	0,31	\ /	4,69	3,56	3,84	0,50
~	concentration max (en ppm)	juillet	0,67	1,21	0,08		3,24	1,24	3,41	0,70
JOURNALIER		août	0,68	0,76	0,05		2,65	2,39	1,55	0,22
IRNA		septembre	0,51	0,67	0,09		1,69	2,66	2,22	0,51
Jol		octobre	0,00	0,00	0,01		0,29	0,21	1,50	0,06
		novembre	0,00	0,00	0,01		0,28	0,01	2,10	0,03
		décembre	0,03	0,02	0,01		0,25	0,00	1,02	0,11
	dépassements		0	0	0	0	0	0	0	0
	dépassements		1	4	0	0	102	44	80	0
	dépassements d		113	137	19	1	246	167	232	112
	dépassements d		146	155	105	13	294	185	235	167

#### Territoire Espace Sud

Espace Sud Communauté d'Aggiomération de L'Espace Sud Martinique			Territoire Espace Sud							
			François					Vauclin	Sainte-Anne	Diamant
			Presqu'île	Frégate Est 2	Dostaly Sud	Cap Est / Pointe Jacob	Cap Est / La Prairie	Château Paille	Anse Michel	Anse Cafard
		janvier	0,35	0,34	0,16	0,27		0,01	0,01	0,01
		février	0,03	4,82	1,00	0,27		0,08	0,00	0,01
		mars	2,66	9,89	1,62	0,45	1,07	0,50	0,04	0,01
		avril	0,93	7,84	0,63	$\setminus$	4,44	1,38	0,29	0,39
		mai	1,32	9,30	0,27		3,80	4,16	0,50	0,07
묊	concentration	juin	1,02	7,35	5,41		6,17	2,82	0,95	0,68
HORAIRE	max (en ppm)	juillet		8,46	3,90		1,42	2,93		4,40
\(\perp \)		août	0,40	6,93	1,81		4,03	7,82	0,08	0,11
		septembre	$\land \land$	6,16	1,17		4,30	11,07	0,08	0,23
		octobre		4,45	0,15		0,47	0,20	0,01	2,81
		novembre		2,45	0,41		0,13	0,64	0,01	0,01
		décembre		2,41	0,05		0,01	0,04	0,00	0,00
	dépassements de 1 ppm		57	3238	184	0	1482	744	1	15
		janvier	0,07	0,04	0,02	0,11		0,00	0,00	0,00
	concentration	février	0,01	1,85	0,23	0,12		0,02	0,00	0,00
		mars	1,07	2,84	0,26	0,11	0,87	0,13	0,01	0,00
		avril	0,36	5,74	0,11		3,38	0,39	0,12	0,09
		mai	0,84	5,02	0,07		2,65	1,66	0,15	0,01
		juin	0,56	5,15	2,69		3,26	1,48	0,24	0,30
~	max (en ppm)	juillet		4,91	1,06		0,87	1,04		0,72
JOURNALIER		août	0,25	3,29	0,24		2,54	4,50	0,04	0,04
L RN		septembre		2,56	0,48		3,16	6,14	0,02	0,02
		octobre	$  \setminus /  $	1,87	0,02		0,26	0,06	0,00	0,12
		novembre		1,08	0,13		0,03	0,08	0,00	0,00
		décembre		0,64	0,01	$\backslash$	0,00	0,01	0,00	0,00
	dépassements de 5 ppm		0	4	0	0	0	2	0	0
	dépassements de 1 ppm		3	179	7	0	81	35	0	0
	dépassements de 0,07 ppm		85	291	60	12	161	114	31	23
	dépassements d	de 0,03 ppm	99	298	91	24	171	135	64	40



#### AMMONIAC (NH<sub>3</sub>)

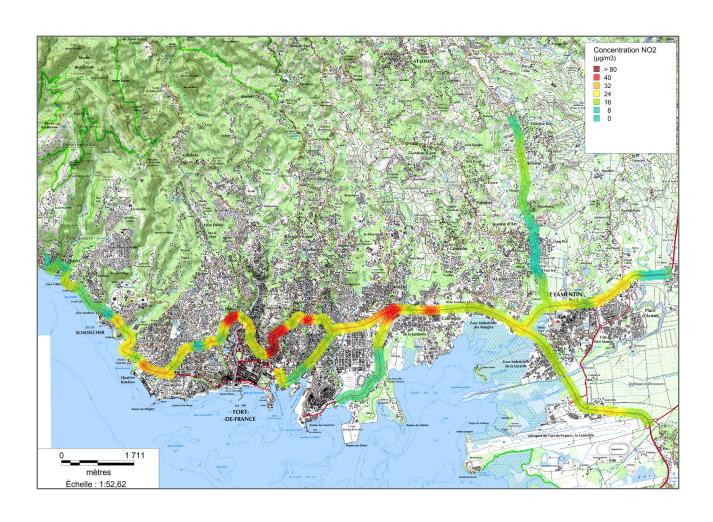
Territoire CAP Nord											
			Marigot	Trinité	Robert						
CAP Nord Martinique Communaut et Augstantiation du Pays Nord Martinique			Bourg	Cosmy port	Pointe Savane (crèche)	Bourg	Pontalery Nord	Four à chaux	Pointe Hyacinthe Est	Sable Blanc	
		janvier	0,50	1,70	0,79	1,46 0,80 0,75 0,53	0,50	0,54			
		février	0,50	1,57	0,85		0,50	0,51			
		mars	0,50	0,84	0,50		0,50	0,50		1,00	
		avril	0,50	0,72	0,50		0,50	0,50		1,05	
		mai	0,50	0,54	0,47	0,46	0,50	0,50	0,49	0,74	
HORAIRE	concentration	juin	0,50	0,50	0,50	/	0,50	0,50	0,49	0,50	
HOR	max (en ppm)	juillet	0,50	0,50	0,50		0,50	0,50	0,50	0,50	
		août	0,50	0,50	0,50		0,50	0,49	0,50	0,56	
		septembre	0,50	0,50	0,49		0,50	0,50	0,50	0,50	
		octobre	0,50	0,50	0,50		0,50	0,51	0,50	0,50	
		novembre	0,49	0,50	0,50		0,50	0,50	0,50	0,50	
		décembre	0,50	0,50	0,50		0,50	0,49		0,50	
		janvier	0,28	0,57	0,30	0,42	0,30	0,35			
		février	0,28	0,45	0,27		0,29	0,31		$ \times $	
		mars	0,34	0,46	0,31	0,33	0,35	0,32	1 X	0,46	
		avril	0,32	0,42	0,33	0,50	0,31	0,29		0,52	
		mai	0,39	0,40	0,28	0,32	0,43	0,29	Hyacinthe Est Bland  Hyacinthe Hyaci	0,41	
ER	concentration	juin	0,35	0,32	0,30		0,36	0,30	0,31	0,39	
I AN	max (en ppm)	juillet	0,34	0,35	0,32	$ \cdot $	0,30	0,34	0,36	0,35	
JOURNALIER		août	0,33	0,35	0,30	$  \setminus /  $	0,32	0,28	0,43	0,35	
ſ		septembre	0,29	0,30	0,31		0,34	0,45	0,33	0,35	
		octobre	0,35	0,29	0,29		0,40	0,32	0,36	0,39	
		novembre	0,40	0,28	0,28		0,31	0,29	0,34	0,42	
		décembre	0,30	0,33	0,27		0,35	0,33		0,36	
	dépassements	de 8,3 ppm	0	0	0	0	0	0	0	0	

Espace		Territoire Espace Sud								
			François						Sainte-Anne	Diamant
	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE		Presqu'île	Frégate Est 2	Dostaly Sud	Cap Est / Pointe Jacob	Cap Est / La Prairie	Château Paille	Anse Michel	Anse Cafard
		janvier	0,50	0,50	0,50	1,83		0,50	0,50	0,50
		février	0,49	0,50	0,47	1,03		0,50	0,50	0,50
		mars	0,50	0,50	0,50	1,36	0,71	0,50	0,50	0,50
		avril	0,50	0,50	0,49	_/	0,72	0,50	0,50	0,50
		mai	0,50	2,01	0,49	]\ /	0,48	0,50	0,49	0,50
HORAIRE	concentration	juin	0,50	0,50	0,50		0,49	0,50	0,50	0,50
HOR	max (en ppm)	juillet		0,50	0,50		0,46	0,50		0,50
		août	0,50	0,50	0,48		0,49	0,50	0,50	0,50
		septembre	$\setminus$	0,50	0,50	] /\	0,50	0,50	0,50	0,50
		octobre		0,50	0,50		0,50	0,50	0,50	1,16
		novembre		0,50	0,48		0,50	0,50	0,50	0,50
		décembre		0,50	0,46	/	0,50	0,50	0,48	0,50
		janvier	0,31	0,33	0,33	0,69		0,31	0,26	0,33
		février	0,21	0,25	0,29	0,40		0,33	0,21	0,39
		mars	0,26	0,31	0,34	0,59	0,40	0,29	0,25	0,33
		avril	0,29	0,34	0,31	/	0,40	0,29		
		mai	0,33	1,99	0,34	[\ /	0,35	0,34	0,27	0,34
ER	concentration	juin	0,28	0,36	0,29	] \ /	0,35	0,34	0,22	0,36
NAI	max (en ppm)	juillet		0,36	0,33		0,37	0,31		0,34
JOURNALIER		août	0,30	0,32	0,34		0,36	0,27	0,30	0,36
		septembre		0,37	0,31		0,32	0,30	0,29	0,33
		octobre		0,29	0,37		0,37	0,29	0,30	0,34
		novembre		0,35	0,29		0,34	0,30	0,40	0,37
		décembre		0,30	0,31	/	0,30	0,28	0,29	0,34
	dépassements	de 8.3 ppm	0	0	0	0	0	0	0	0

#### INTERPRÉTATION DES SEUILS $\mathbf{H_2S}$ ET $\mathbf{NH_3}$ - INTERPRÉTATION SANITAIRE

H <sub>2</sub> S (24h)	NH <sub>3</sub> (24h)	Interprétation sanitaire					
< 0,03 ppm		Le H <sub>2</sub> S n'a pas été mis en évidence avec les moyens de mesure.					
0,03 à 0,07 ppm		Les niveaux de H <sub>2</sub> S relevés peuvent entraîner des gênes olfactives mais il n'est pas attendu d'effet sanitaire.					
0,07 à 1 ppm	< 8,3 ppm	Les niveaux de $\rm H_2S$ relevés peuvent entrainer des gênes respiratoires chez les personnes sensibles et vulnérables.					
1 à 5 ppm		L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable dans la population générale. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux.					
> 5 ppm	> 8,3 ppm	L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable au sein de l'ensemble de la population. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux.					

# ANNEXE 4 : CARTOGRAPHIE DES MESURES NO<sub>2</sub> EFFECTUÉES SUR LE TERRITOIRE CACEM EN 2018





#### OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE

31, rue Professeur Raymond Garcin 97200 Fort-de-France Tél.: 05 96 60 08 48

Fax: 05 96 71 32 02

info@madininair.fr www.madininair.fr